



Site Natura 2000 de la Vallée du Ciron

(Site n° FR 7200693)

Comité de Pilotage
5 avril 2024



05/04/2024



Ordre du jour

1. Introduction par le Président du Syndicat du Cironet par M. GUILLEM, élu régional référent du site
2. Election du nouveau Président du COPIL pour la période 2024/2026
3. Bilan de la période d'animation triennale, retour sur l'année 2023 & perspectives 2024
4. Perspectives triennales (2024-2026)
5. Présentation pour validation de la fiche « Extension du périmètre du site »
6. Questions diverses



1.

Introduction par le Président du Comité de pilotage et par M. GUILLEM, élu régional référent du site

Autorité de gestion

La loi 3DS du 21/02/2022 a confié le pilotage de la gestion des sites Natura 2000 terrestres aux Régions à compter du 1er janvier 2023.

La Région est chargée	L'Etat conserve
• de financer le dispositif Natura 2000, • d'accompagner les animateurs dans la gestion des sites, • d'instituer les comités de pilotage (Copil), • d'adopter les documents d'objectifs (DOCOB),	• la gestion des sites marins et mixtes • les modifications de périmètre • l'instruction des évaluations des incidences Natura2000, • le rapportage de la politique Natura 2000 de la France auprès de la Commission européenne.

Référents sur le site Natura 2000 « Vallée du Ciron » :

Jérôme GUILLEM

Conseiller régional Nouvelle Aquitaine référent sur le territoire Sud Gironde et délégué à l'économie circulaire et aux déchets

Célia GASPERINI

Chargée de mission gestion des sites Natura 2000
Direction de l'Environnement – Région Nouvelle-Aquitaine



2.

Election du nouveau Président du COPIL pour la période 2024/2026

Période d'animation 2024-2026

Election de la structure porteuse de l'animation du site pour la période 2024/2026

- La précédente période d'animation de trois ans prenait fin le 31/12/2023
- La structure porteuse du site, ainsi que la présidence de son comité de pilotage, étaient alors à renouveler pour une durée de 3 ans.
- Article L.414-2 du Code de l'Environnement précise : "Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le président du comité de pilotage Natura 2000 ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé de l'élaboration du document d'objectifs et du suivi de sa mise en œuvre."
- Une consultation des collectivités a été réalisée par mail du 30/11/2023.
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron s'est manifesté pour reprendre le portage de l'animation du site Natura 2000.
- Une 2^e phase de consultation a été réalisée par mail du 20/12/2023.
- **Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron a été élu à l'unanimité comme structure porteuse de l'animation pour la période 2024/2026.**

Désignation du (de la) Président(e) du Comité de pilotage Natura 2000 pour la période 2024/2026 (par les collectivités membres du COFIL).

Rappel : bien qu'obligatoirement élu d'une des collectivités territoriales représentées sur le site, il (elle) n'est pas forcément issu(e) de la collectivité désignée comme structure porteuse en charge des opérations.

- Olivier DOUENCE - Président du Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron – s'est manifesté pour assurer à nouveau la présidence du COFIL sur 2024/2026.



3.

**Bilan de la période d'animation triennale,
retour sur l'année 2023 & perspectives
2024**



3. Bilan de la période d'animation triennale, retour sur l'année 2023 & perspectives 2024

- 1/ Inventaire et cartographie des habitats Natura 2000
- 2/ Suivi d'espèces
- 3/ Contractualisation
- 4/ Appui technique
- 5/ Animations
- 6/ Communications
- 7/ Surveillance du site



05/04/2024





3. Bilan de la période d'animation triennale, retour sur l'année 2023 & perspectives 2024

Bilan 2021-2022

Bilan 2023

Perspective 2024

Pour rappel: Changement d'Animatrice Natura 2000



Départ d'**Alexandra QUENU** le 31 Août 2021

Recrutement de la nouvelle Animatrice
Natura 2000 (18 Février 2022)
Prise de poste le 1 Avril 2022

Nouvelle animatrice : **Cynthia LAGOURGUE**

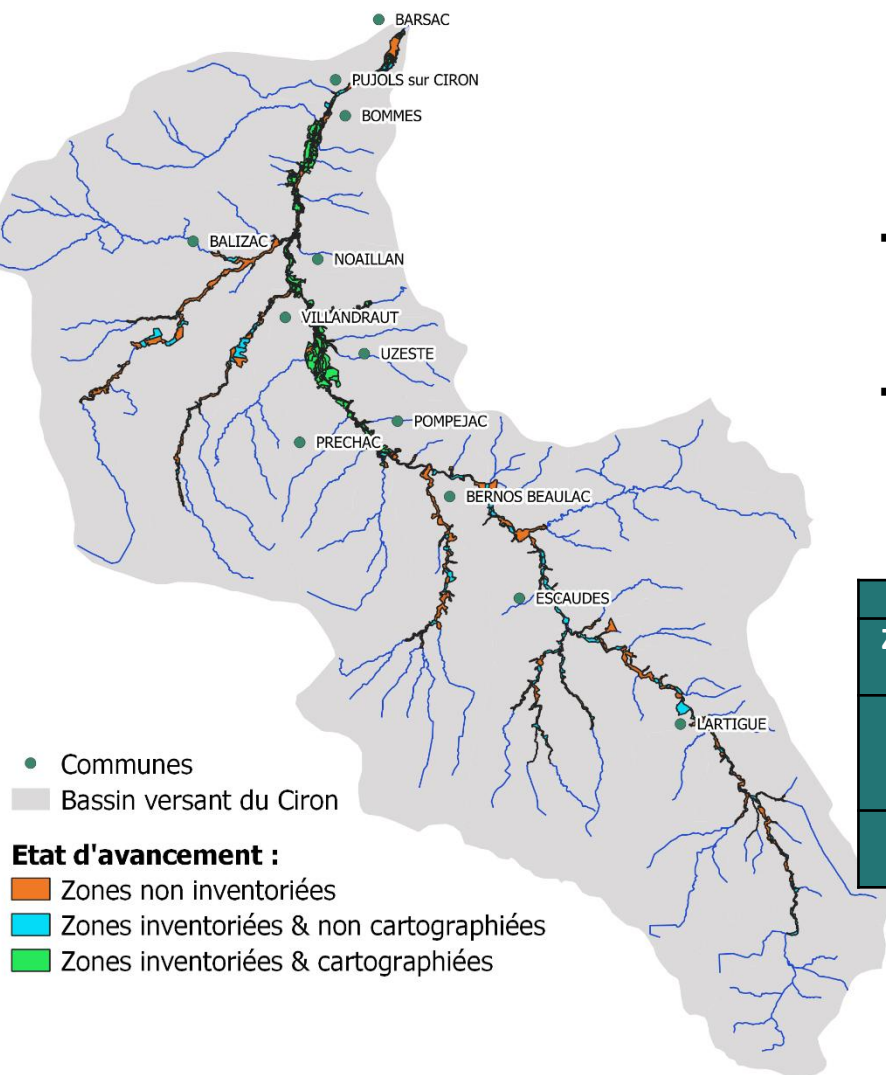


3.1/ Inventaire et cartographie des Habitats

Bilan 2021-2022

➔ Pas d'avancement des inventaires habitats en 2021-2022

➔ Mise au propre de la cartographie en 2022



État d'avancement	Surface (ha)	Pourcentage
Zones inventoriées ET cartographiées	1 066	35 %
Zone inventoriées mais NON cartographiées	850	25 %
Zone NON inventoriées	1 464	40 %

3.1/ Inventaire et cartographie des Habitats

Bilan 2023

Inventaires 2023:

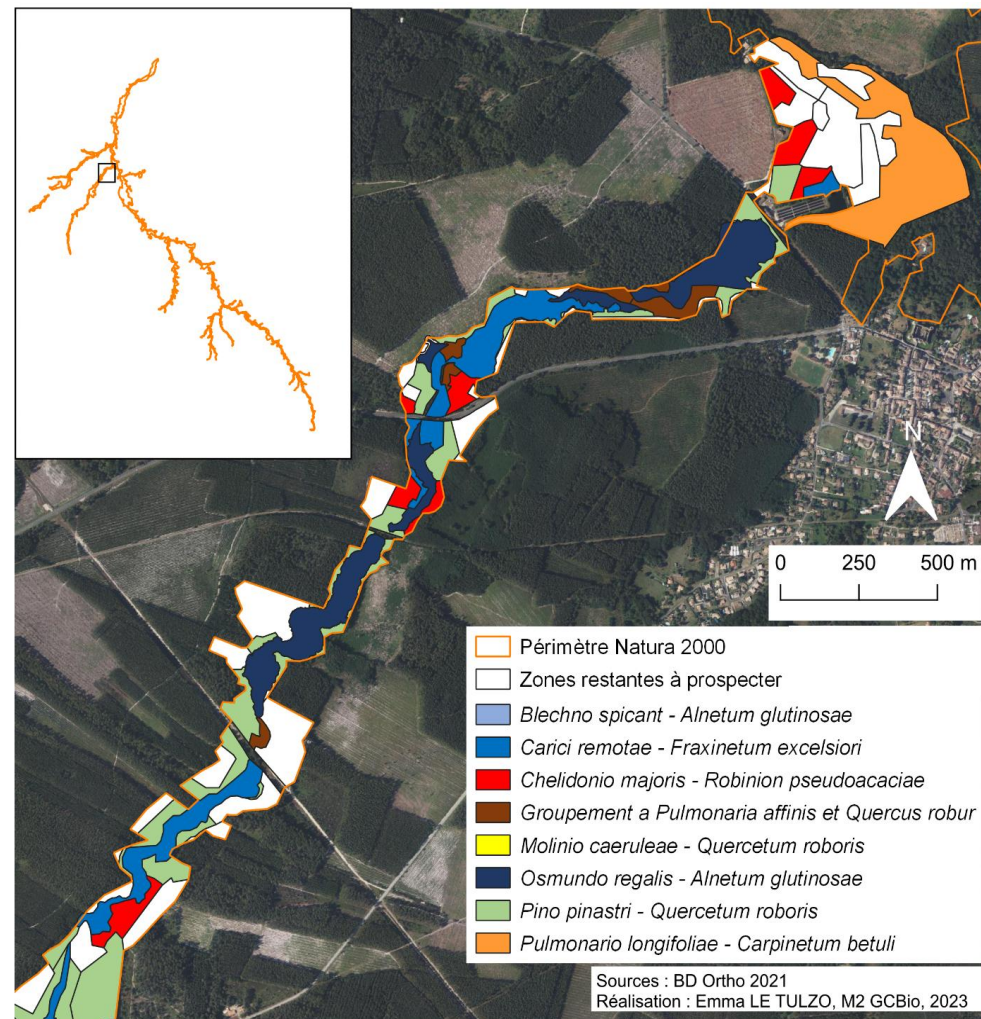
- ➔ Localisation : Ballion
- ➔ Qui : une stagiaire pendant 6 mois (Avril-Septembre)

Résultats:

- ➔ 293 ha prospectés et 192 ha identifiés en habitat forestier

HIC	Surface (ha)	%
9230	30	16
91E0*	32	16
9190	2	1
non HIC	128	67

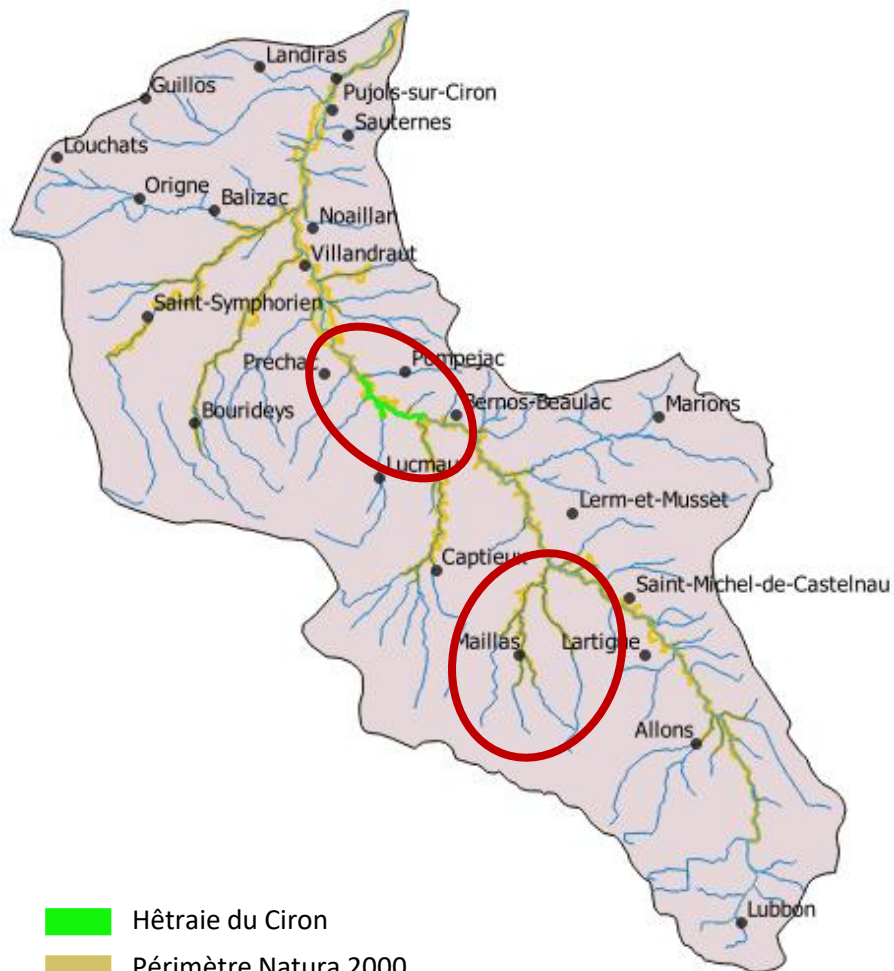
- ➔ Réalisation d'un guide méthodologique pour les inventaires et la cartographie des habitats adapté au Ciron



Cartographie des habitats du site Natura 2000 du Ballion - Partie 1/4

3.1/ Inventaire et cartographie des Habitats

Perspective 2024



■ Hêtreie du Ciron
■ Périmètre Natura 2000

• Communes

Pour 2024:

❖ Continuer les inventaires habitats

Deux zones ciblées : **Hêtreie du Ciron** et une partie du **Thus**

↳ Stagiaire de 6 mois (Mars-Août)

❖ Améliorer la première version du guide méthodologique

❖ Travailler une méthodologie d'évaluation de l'Etat de conservation des HIC

3.2/ Suivi d'espèces

Bilan 2021-2022

Suivis espèces :

➤ Suivi Lamproie marine



➤ Suivi Coléoptère



➤ Suivi de la Hêtraie



➤ Suivi piscicole



➤ Suivi Chiroptère

➤ Suivi Anémone rouge et Linaire effilée



3.2/ Suivi d'espèces

Bilan 2023

Espèces	Action	Dates	
Lamproie marine	Lâcher de lamproies	06/03/2023	 M I G A D O
	Suivi de la reproduction (pêche des ammocètes)	Du 04 au 05/10/2023	
Faune piscicole	Suivi des anguilles d'Europe	Du 27 au 28/06/2023	
Coléoptères saproxyliques	Restitution des résultats	19/09/2023	 
Chiroptères	Pose de capteurs de fréquence	Juin 2023	
	Suivi des gîtes estivaux	11/07/2023	
Anémone rouge	Suivi de la station de Pompéjac	13/04/2023	 
Linaire effilée	Suivi de la station de Bernos-Beaulac	25/05/2023	
Odonates	Prospection et détermination des exuvies de libellules	Mai-Juin 2023	

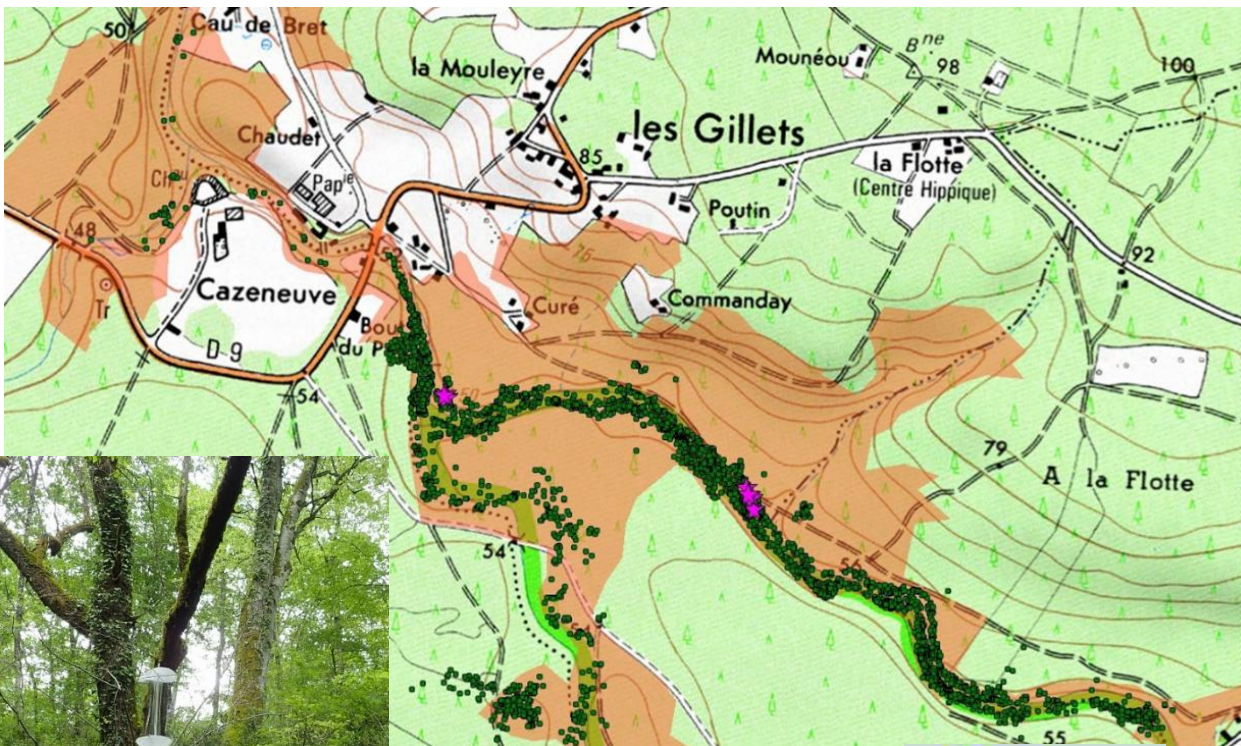
3.2/ Suivi d'espèces

Bilan 2023

AAP « Etude des coléoptères saproxyliques de deux hêtraies » (2020-2022)

Objectif :

Définir le cortège d'espèces de coléoptères saproxyliques potentiellement présent dans les hêtraies des plaines du sud-ouest



Structure porteuse :



Méthodologie pour récolter des coléoptères volants

- 5 pièges d'interception/sites
- **Installation** : Arbres porteurs de micro-habitats ou à proximité
- **Quand** : mi-avril à fin juillet

Partenaires:



AAP « Etude des coléoptères saproxyliques de deux hêtraies » (2020-2022)

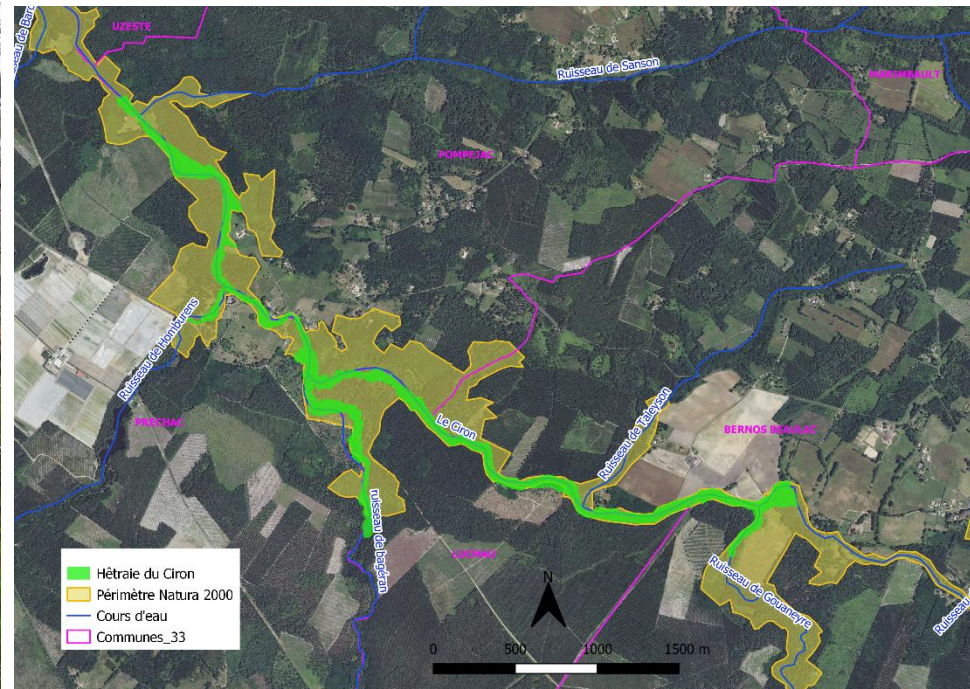
Résultat: 180 espèces de coléoptères saproxyliques recensées dont

- 18 sp déterminante ZNIEFF
- 16 sp considérées comme rare (Ip3 ou Ip4)
- 1 sp **En danger** au niveau européen

Grand capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	<i>Corticeus bicoloroides</i> (2)	Grand Bupreste du Hêtre <i>Dicerca berolinensis</i> (1)	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i> (5)	<i>Microrhagus pyrenaeus</i> (1)	<i>Abemus chloropterus</i> (1)
					
NT (liste rouge européenne) – Protection nationale – Det. Znieff – Ip2 – Directive Habitat	EN (liste rouge européenne) – Det. Znieff – Ip4	NT (liste rouge européenne) – Det. Znieff – Ip3 – Nouvelle espèce pour le territoire	NT (liste rouge européenne) - Det. Znieff - Ip2 – Directive Habitat	non évalué (liste rouge européenne) – Det. Znieff– Ip3	Non saproxylique - Coléoptère staphylinidae - liée au forêts anciennes

AAP « Etude des coléoptères saproxyliques de deux hêtraies » (2020-2022)

Conclusion de l'étude



Abondance et richesse spécifique sont + faibles qu'attendues

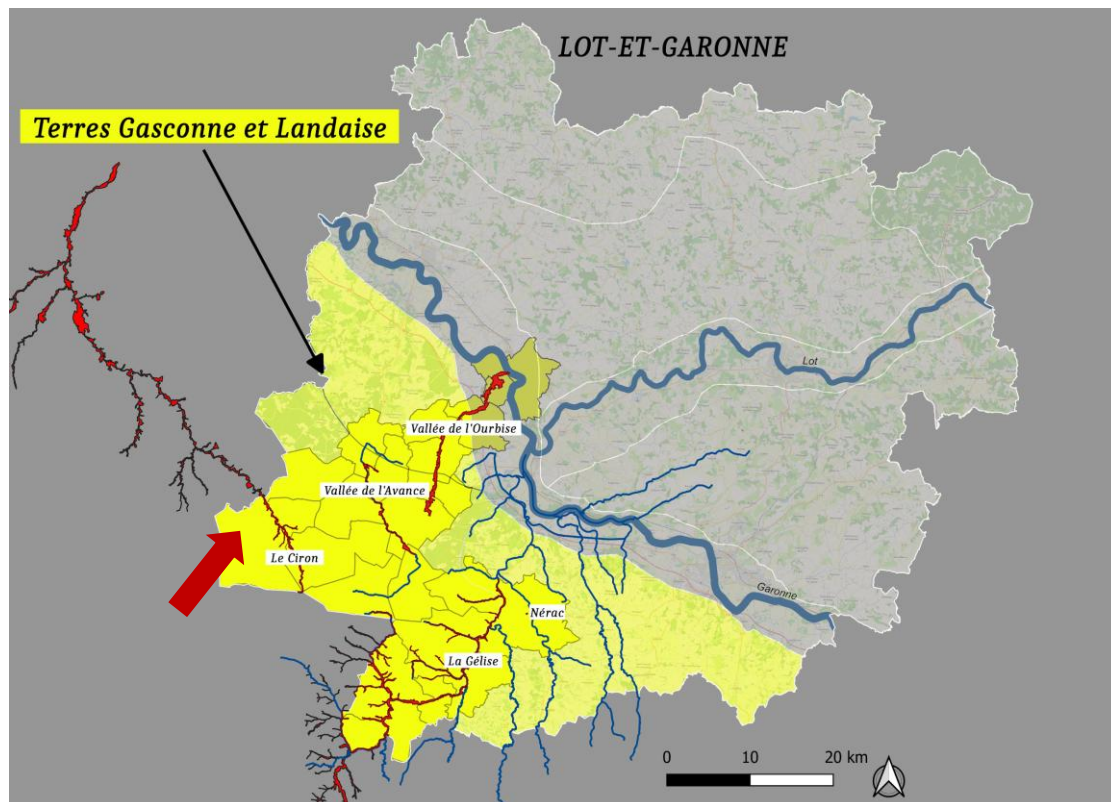
↳ **Surface réduite du milieu et relief important** -> ne permettant pas un volume important en terme de diversité des micro-habitats et ressources alimentaires

➔ **Insularisation de ce type de milieu**

➔ Typicité de ces habitats + dimension réduite = **Grands enjeux écologiques du territoire**

Espèces	Action	Dates	
Lamproie marine	Lâcher de lamproies	06/03/2023	 M I G A D O
	Suivi de la reproduction (pêche des ammocètes)	Du 04 au 05/10/2023	
Faune piscicole	Suivi des anguilles d'Europe	Du 27 au 28/06/2023	
Coléoptères saproxyliques	Restitution des résultats	19/09/2023	 
Chiroptères	Pose de capteurs de fréquence	Juin 2023	
	Suivi des gîtes estivaux	11/07/2023	
Anémone rouge	Suivi de la station de Pompéjac	13/04/2023	
Linaire effilée	Suivi de la station de Bernos-Beaulac	25/05/2023	
Odonates	Prospection et détermination des exuvies d'odonates	Mai-Juin 2023	Logo SMABVC

AAP « Chiroptères en Terres Gasconne et Landaise du Lot-et-Garonne » (2021-2023)



Objectif:

Améliorer les connaissances sur les chiroptères en sites N2000

Recherche de nouveaux gîtes (estivaux / hivernaux)

*Poursuivre la compréhension de la complémentarité écologique et de la connectivité entre les SIC**

Structure porteuse :



05/04/2024

Partenaires:



SIC* : site d'intérêt communautaire

AAP « Chiroptères en Terres Gasconne et Landaise du Lot-et-Garonne » (2021-2023)

-> Trois comptages crépusculaires ont eu lieu le 11/07/2023

Communes	Localisation	Espèces recensées
Pindères	Maison de Cabijos	165 Sérotines communes
Houeillès	SDIS 1	74 Sérotines communes
	SDIS 2	22 Sérotines communes



Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

+ Observation d'une Barbastelle d'Europe

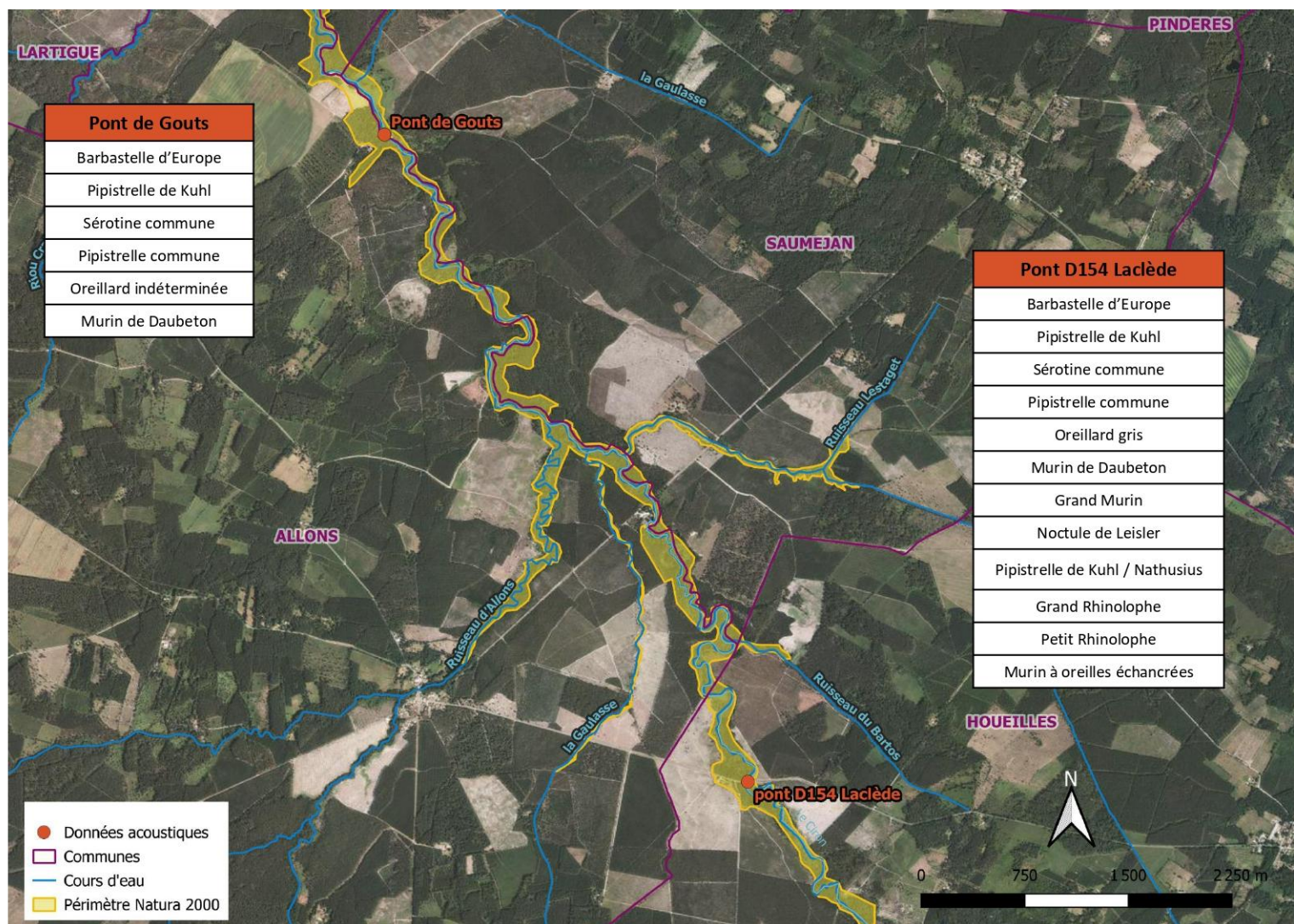


Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

3.2/ Suivi d'espèces

Bilan 2023

AAP « Chiroptères en Terres Gasconne et Landaise du Lot-et-Garonne » (2021-2023)



05/04/2024

AAP « Chiroptères en Terres Gasconne et Landaise du Lot-et-Garonne » (2021-2023)

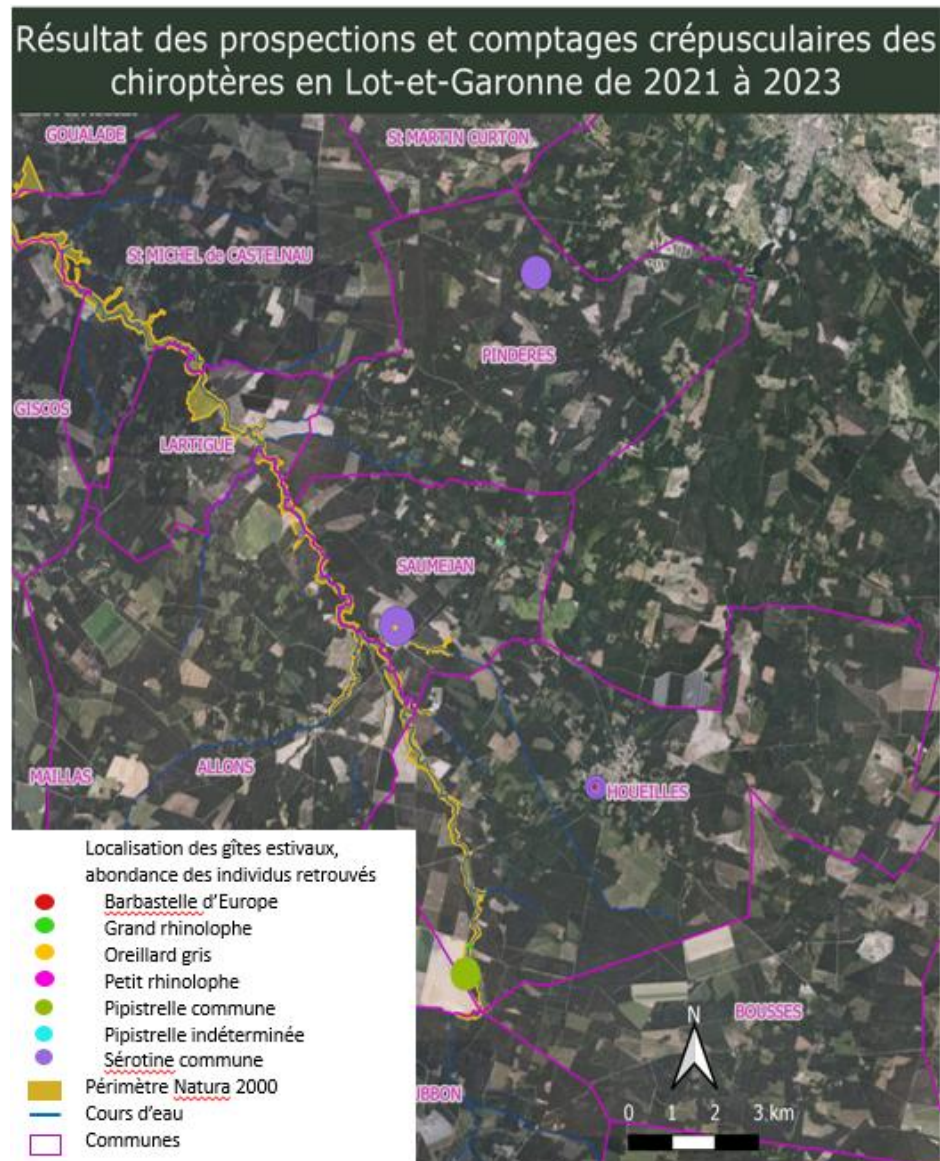
Conclusion de l'étude

- Peu d'inventaire effectué sur le Ciron mais **diversité importante** en espèces (11) dont **5 EIC** et **9 espèces prioritaires** dans le **PRAC NA***

Barbastelle d'Europe	Grand Murin
Grand rhinolophe	Petit rhinolophe
Murin à oreilles échancrées	Pipistrelle commune
Sérotine commune	Murin de Daubeton
Noctule de Leisler	

- 1 site majeur à protéger pour préserver et favoriser les populations de chiroptères
Maison de Lestaget

PRAC NA: Plan régional d'actions chiroptères de nouvelle-Aquitaine



3.2/ Suivi d'espèces

Perspective 2024

Espèces	Action	Dates pour 2024	
Lamproie marine	Lâcher de lamproies	Printemps	 M I G A D O
	Suivi de la reproduction (pêche des ammocètes)	Octobre	
Faune piscicole	Suivi des anguilles d'Europe	Juillet	
Chiroptères	Suivi des gîtes estivaux	Juin-Juillet	 Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine
Anémone rouge	Suivi de la station de Pompéjac	17/04/2024	 Conservatoire Botanique National SUD-ATLANTIQUE
Linaire effilée	Suivi de la station de Bernos-Beaulac	Mai	

❖ Contrats:

Type de contrat	Intitulé	Type d'action	Période	Propriétaire
Contrats ni-ni	Restauration de la mégaphorbiaie au niveau de la zone humide de Carroy	N11R et N26Pi	2021-2024	Commune de Bernos-Beaulac
	Valorisation écologique et paysagère de la zone de Caussarieu	N03Pi, N03Ri, N11Pi et N26Pi	2021-2024	Commune de Léogeats
	Entretien de la mégaphorbiaie au niveau de l'aire de Sanches	N11R, N20P – R et N26Pi	2021-2024	Commune de Preignac
Contrat forestier	Conservation des arbres sénescents	F12i et F14i	2022-2052	Propriétaire privé

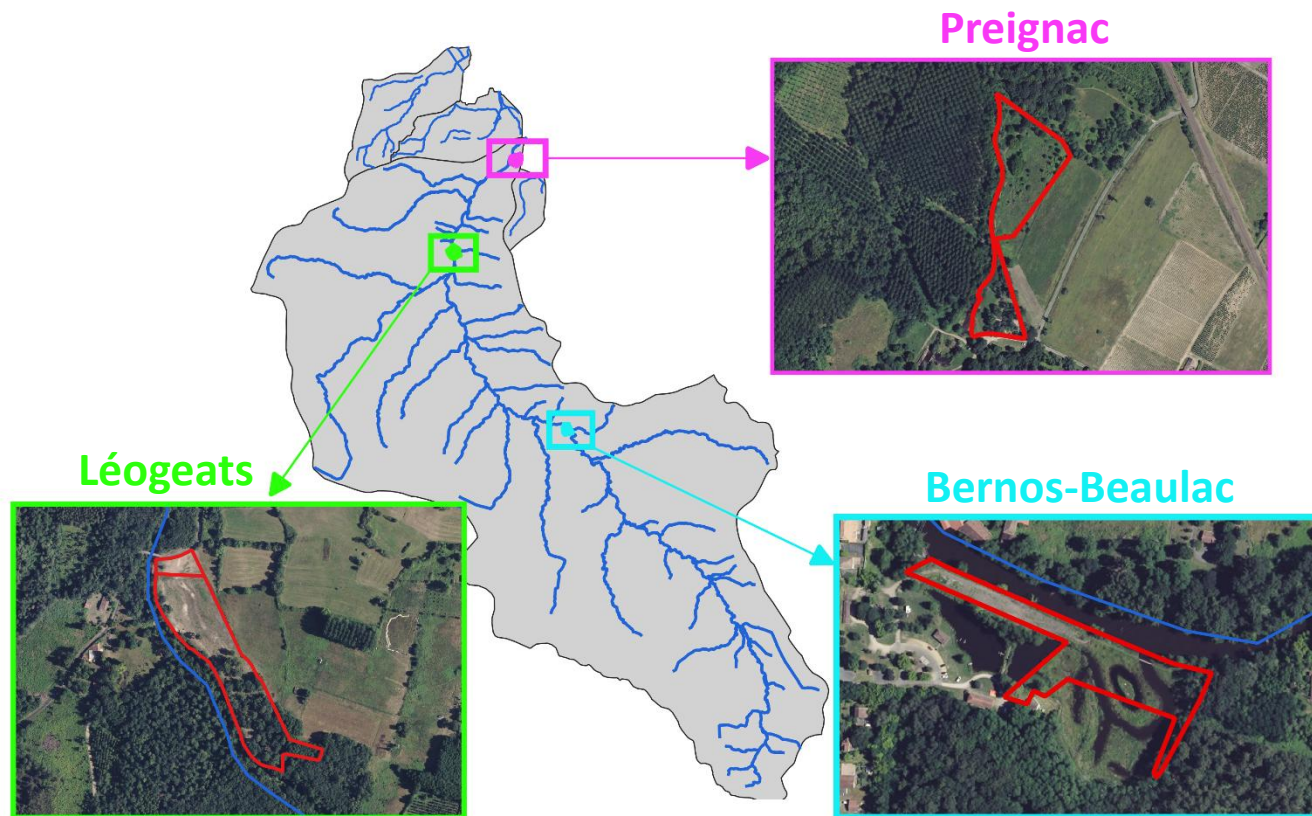
❖ Chartes :

-> Aucune signée depuis 2021

-> 2 chartes en cours de validité : SCEA Château Grillon (21/02/2020) et M. de Sabran Ponteves (03/12/2020)

Contrat Natura 2000:

- 3 contrats Natura 2000 ni-ni en cours avec des communes de Gironde



Contrat Natura 2000 :

- Carroy - Bernos Beaulac
- Caussarieu - Léoгеats
- Sanche - Preignac

3.3/ Contractualisation - Carroy

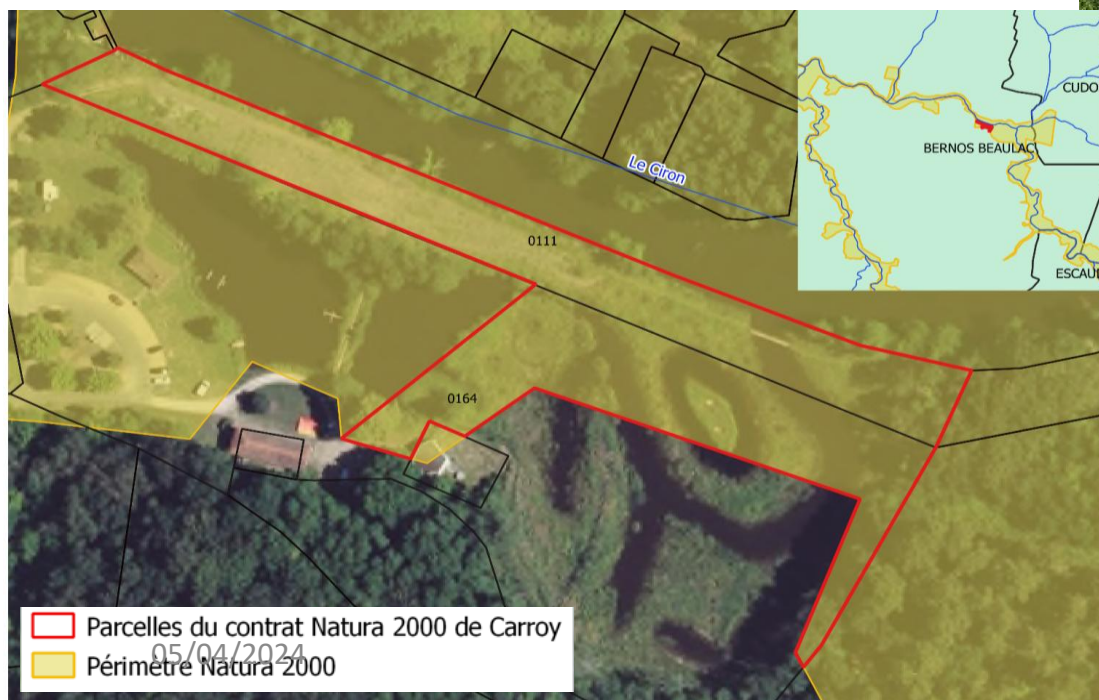
Bilan 2023

Contrat Natura 2000 de la zone humide (Bernos-Beaulac):

- Débroussaillage et coupe des ligneux en début d'année 2023



Après le débroussaillage de 2023

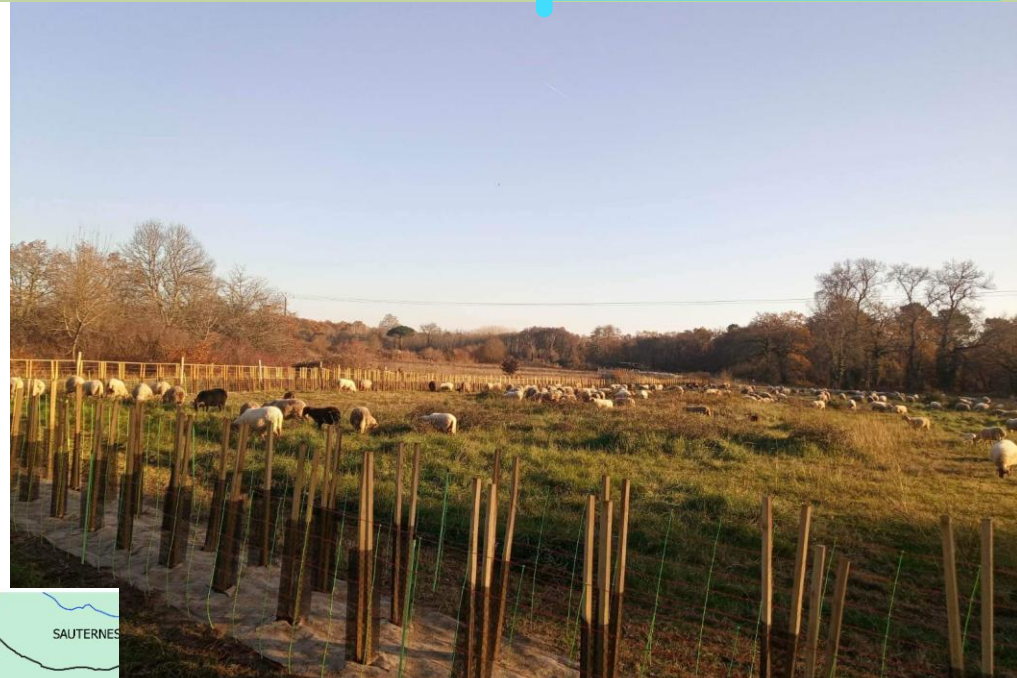


3.3/ Contractualisation - Caussarieu

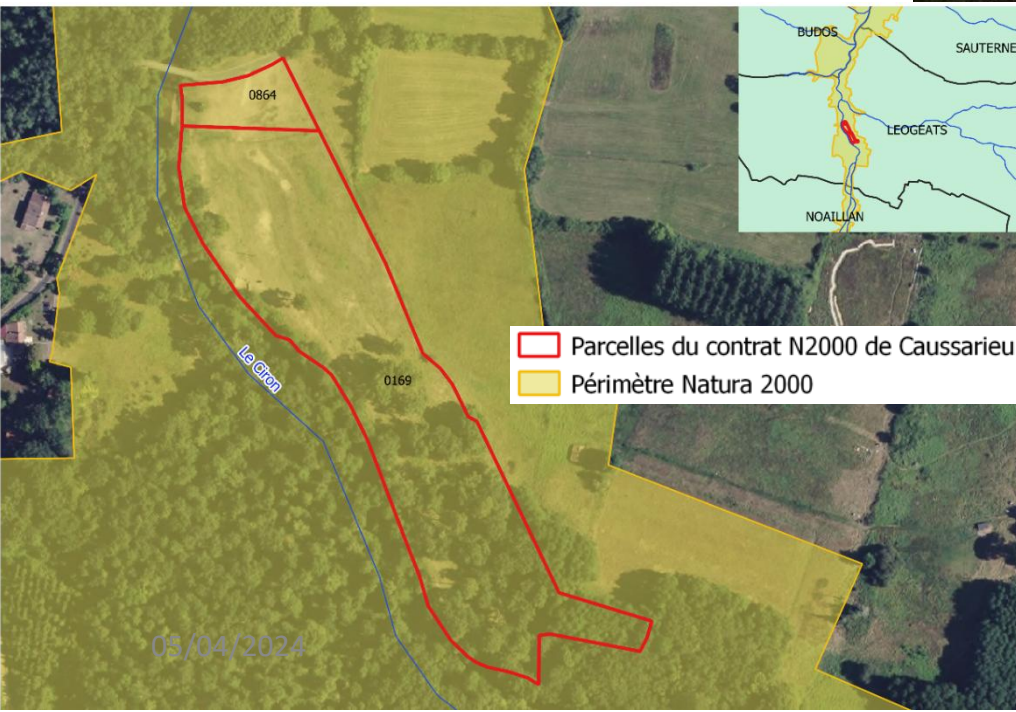
Bilan 2023

Contrat Natura 2000 de la zone de Caussarieu (Léogéats):

➤ Passage des brebis en décembre 2023



Pâturage des brebis en décembre 2023



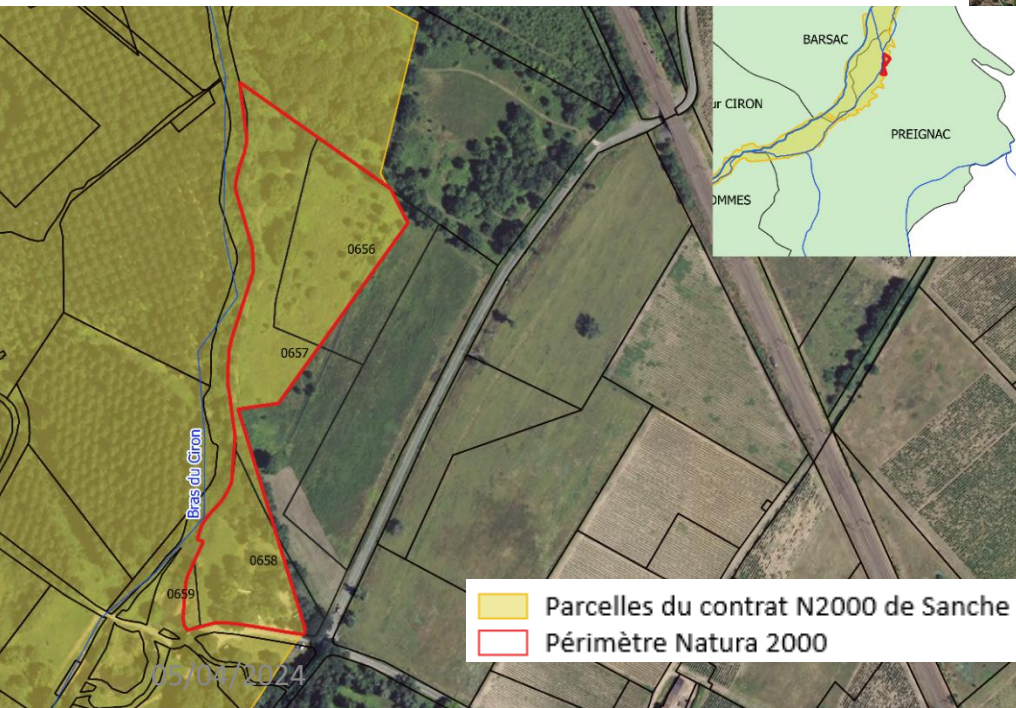
Parcels du contrat N2000 de Caussarieu
Périmètre Natura 2000

Contrat Natura 2000 de la zone de Sanche (Preignac):

- Pas de fauchage tardif avec exportation de la matière organique en 2023



Mégaphorbiaie gorgée d'eau dès novembre 2023



3.3/ Contractualisation

Bilan 2023

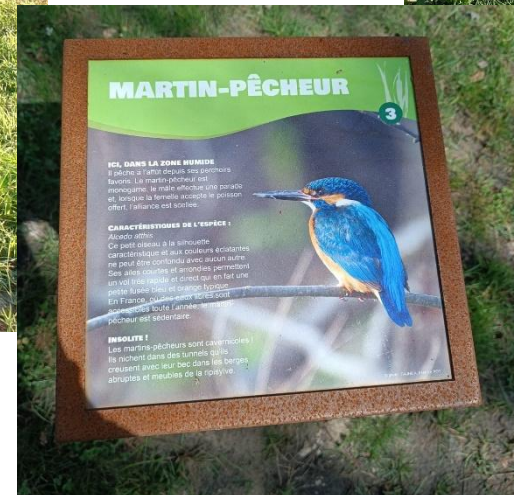
- Objectifs communs : Installation des panneaux de communication

Date	Entreprise	Etapes
12 décembre 2022	Milathéa	Première proposition graphique et texte
25 mai 2023	Milathéa	Premier BAT signé
26 juin 2023	ESM	Visite des sites avec l'animatrice pour organiser la pose des bornes et des tables pupitres
27 juin 2023	ESM	Première tentative de pose des panneaux à Preignac – Arrêtée car demande de scellement des panneaux
22 août 2023	SMABVC	Envoie des BAT signés
22 et 23 août 2023	ESM et M. Delaunay	Pose et scellement des panneaux sur les 3 sites
5 octobre 2023	Milathéa	Livraison des dibonds
11 octobre 2023	ESM	Pose des dibonds sur les bornes et les tables pupitres



Contrat Natura 2000:

Bernos-Beaulac



Contrat Natura 2000:



Contrat Natura 2000:

Preignac



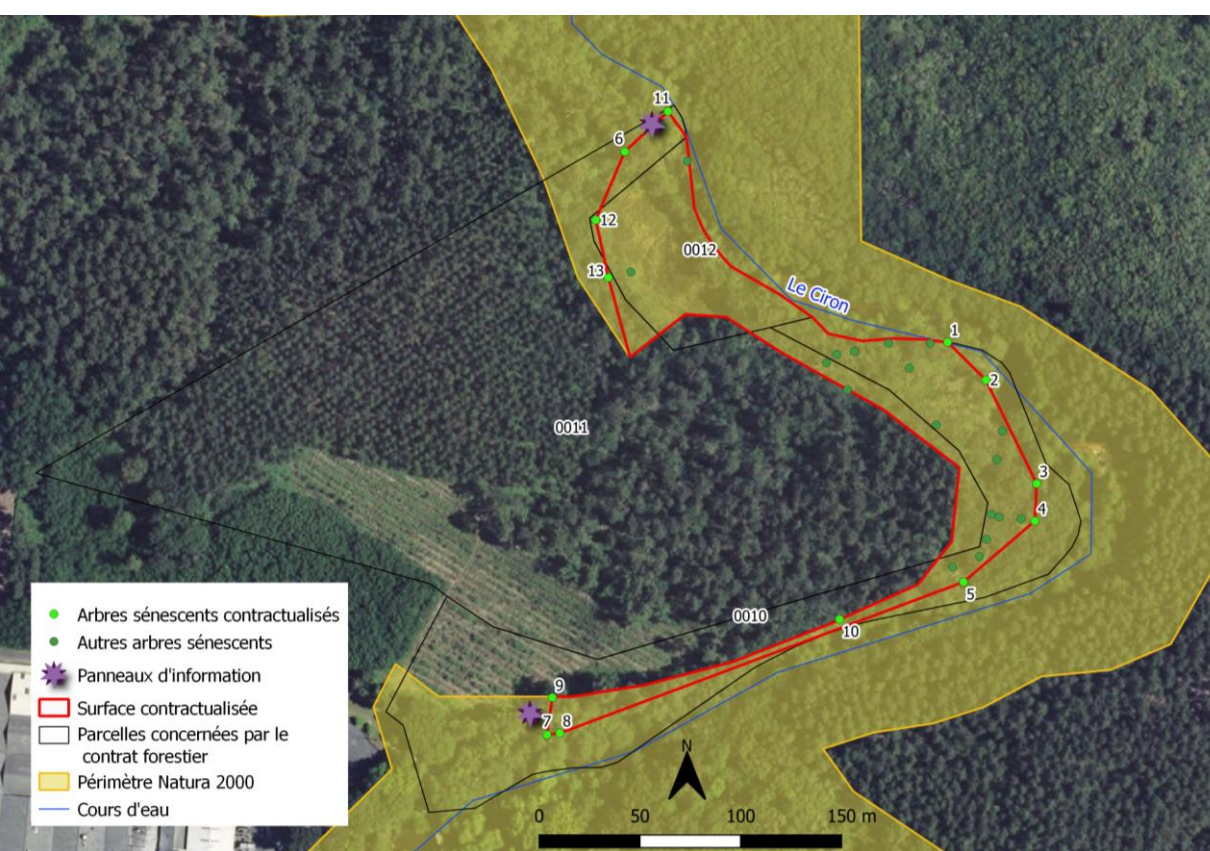
3.3/ Contractualisation

Perspective 2024

Contrat Natura 2000:

Inauguration de la zone humide de Carroy en présence de Jean-Luc Gleys, Président du Département		2024
Restauration mégaphorbiaie zone humide		2023
Valorisation paysagère Cau		
		2023
Entretien de au niveau de		2023
Trois		2023

Contrat forestier chez un particulier (Bernos-Beaulac)



➤ **Objectif** : Conserver les arbres sénescents sur pieds

➤ **Durée** : contrat sur 30 ans (de 2022 à 2052)

➤ **Fort enjeux de biodiversité** :

➤ Arbres sénescents : Gîtes pour les Chiroptères et sources de nutriments pour les Coléoptères saproxyliques (Lucane cerf-volant et Grand capricorne)

➤ Pose de 2 panneaux informant le public sur :

- L'action Natura 2000
- Les risques de possibles chutes de branches mortes



3.4/ Appui technique

Bilan 2021-2022

Types de projets ou d'actions	Nature de la consultation	Communes concernées	Date
Dossier loi sur l'Eau et notice d'incidence	Pisciculture	Bernos-Beaulac	Depuis 2020
Projet de parc photovoltaïque	Échange sur le projet avec le bureau d'études	Noaillan	Depuis Août 2020
Extension d'un hameau	Sollicitation sur l'évaluation N2000 pour l'extension du Hameau du Ciron à Pujol sur Ciron	Pujol sur Ciron	Avril 2021
Projet de ferme Agrivoltaïque	Demande d'avis sur la notice d'incidence	Lieu-dit Capes, Allons	Avril 2022
Projet d'extension de la STEP Mahourat	Demande d'avis sur la notice d'incidence	Sauternes	Mai 2022
Projet de Ball-trap	Demande d'avis sur cet évènement (zone concernée : prairie à Linaire effilée)	Bernos-Beaulac	Juin 2022
Projet de ferme Agrivoltaïque	Demande d'avis sur la notice d'incidence	Lieu-dit Landes de Mounsaut, Allons et Houeillès	Juillet 2022
Questionnaire Natura 2000	Remplir le Questionnaire européen Natura 2000 concernant le site de « Vallée du Ciron »	Tout le Bassin versant	Octobre 2022

3.4/ Appui technique

Perspective 2024

Types de projets ou d'actions	Nature de la consultation	Communes concernées	Date
Etape 7 du Tour de France	Demande d'avis sur la notice d'incidence et Installation des panneaux de sensibilisation et filets	ST-Michel-de-Castelnau, Maillas et Giscos	Mars et Juillet 2023
Refonte du PDIPR Convergence Garonne	Demande d'avis sur la notice d'incidence	CDC Convergence Garonne	Mai 2023
Plantation pour renforcer la ripisylve	Appui technique à deux étudiants en BTSA Gestion forestière pour leur Projet de plantation de feuillus pour renforcer la ripisylve	Bernos-Beaulac	De Juillet à Novembre Plantation le 27/11/2023



05/04/20

Date	Lieu	Nature de l'intervention	Public	Nombre de personnes
24/03/2021	Pompéjac	La hêtraie	BTS 1 Gestion Forestière	20
25/06/2021	Pujols sur Ciron	Découverte du Ciron	Exploitants viticoles - château Guiraud	15
02/07/2021	Bernos-Beaulac	Découverte de la biodiversité par les sens	CP/CE1	50
05/11/2021	Château de Cazeneuve (Préchac)	Valorisation du Ciron aux abords du Château de Cazeneuve	Adultes	/
23/08/2021	Bernos-Beaulac	Faire découvrir la faune et la flore du Ciron (Animation Bernos express)	Jeunes français, allemands et espagnols (collégiens)	/
10/05/2022	Bernos-Beaulac	Suivi de la plantation de hêtres sur Labarie	Élèves du lycée de Pian sur Garonne	25-30
15/09/2022	Pompéjac	Diagnostic forestier et présentation de la hêtraie	CFPPA Bazas/BTS 2 Gestion forestière	15-20
16/06/2022	Villandraut	Présentation des missions Natura 2000 et Présentation de la Hêtraie du Ciron et de ses menaces	Technicien CATER-SATESE	+ de 50
23/11/2022	Bazas	Journée formation : Gestion des ripisylves et des lagunes (Participation du PNRLG, label PEFC)	Techniciens Alliance Forêt Bois (Agence de Bazas)	20

Date	Lieu	Nature de l'intervention	Public	Nombre de personnes
11/05/2023	Bazas (salle) – Pompéjac (terrain)	Conférence au sujet de l'adaptation de la gestion forestière au sein de milieux sensibles (Natura 2000 et ripisylve) + intervention sur le terrain dans l'après-midi	CFPPA Bazas/ BTS Gestion forestière Les Amis de Cap Sciences Tout public	~100 (salle) – ~30 (terrain)
10/06/2023	Bernos-Beaulac	Intervention lors de la fête à Léo	Tout public	+ 50 personnes
30/08/2023	Noaillan	Conférence sur la Biodiversité présente dans la Vallée du Ciron	Tout public	~50
06/09/2023	Pompéjac	Diagnostic forestier et présentation de la hêtraie	CFPPA Bazas/BTS 2 Gestion forestière	~15-20

+ 31/06/2023: Tournage pour France 3 Nouvelle-Aquitaine (Télévisé lors des JT régional le 08/08/2023)

Objectif : Mettre en avant la biodiversité du Ciron rencontré lors d'une balade en canoë

- ❖ **08/03/2024** : Tenu d'un stand présentant le Ciron lors de l'évènement de la Fédération Française de Randonnée à Bazas
- ❖ **Continuer à réaliser quelques animations en 2024**

Peu temps passé sur la communication lors de cette période triennale

Lettres d'information

Site internet



Lettres d'information



Site internet



3.7/ Surveillance du site

Depuis quelques années, le Syndicat constate des coupes rases de feuillus en site Natura 2000 (en lien avec le bois énergie)

Le Ruisseau de la Hure, St-Léger de
Balson (photo 2019)



3.7/ Surveillance du site

Le principal impact identifié : Le **changement d'affectation de la nature du sol** (pratique difficilement réversible)



3.7/ Surveillance du site

A terme, le risque est :

- La **destruction des habitats** ayant notamment permis la désignation du site Natura 2000
-> **Perte de Biodiversité**
- La **perte des fonctionnalités hydrologiques** du lit majeur (régulation des crues, soutien d'étiage, qualité de l'eau, lutte contre l'érosion...)



3.7/ Surveillance du site

Le **16 février 2022** : les élus du Syndicat demandent à ce qu'un travail soit lancé sur les coupes rases de feuillus en bordure de cours d'eau

Recensement des coupes rases de feuillus en lit majeur du territoire via une fiche d'identification

Organisation de réunions d'information à destination des élus dans les 5 CdC :

Contenu de la fiche :

- Contexte
- Description
- Historique
- Photos de la coupe
- Devenir de la parcelle

Fiche d'identification de coupes rases sur le territoire du SMA8VC
Fiche n° 2022-1

1. CONTEXTE

Commune : LUCMAU
Canton : Bazadais
Secteur : 04.0001 (2.7.14)

Observatoire : C. Laporte
Date d'installation : 15/01/2021
Date estimée de la coupe : Fin 2021
Propriétaire : Groupement foncier du Sud de la Garonne
Entretien suggéré : UMR 04

Départements concernés :
☐ Nature 2000
☐ Natura 2000
☐ Natura 2000
☐ Natura 2000
☐ Natura 2000

Localisation :
C. Laporte
C. Laporte
C. Laporte
C. Laporte
C. Laporte

2. DESCRIPTION

Surface de la coupe rase (en ha) : 1

Intitulé CB	Code CB	Code	Code Nature	Surface (ha)
	45.21	57.0.2.1.1	2	1

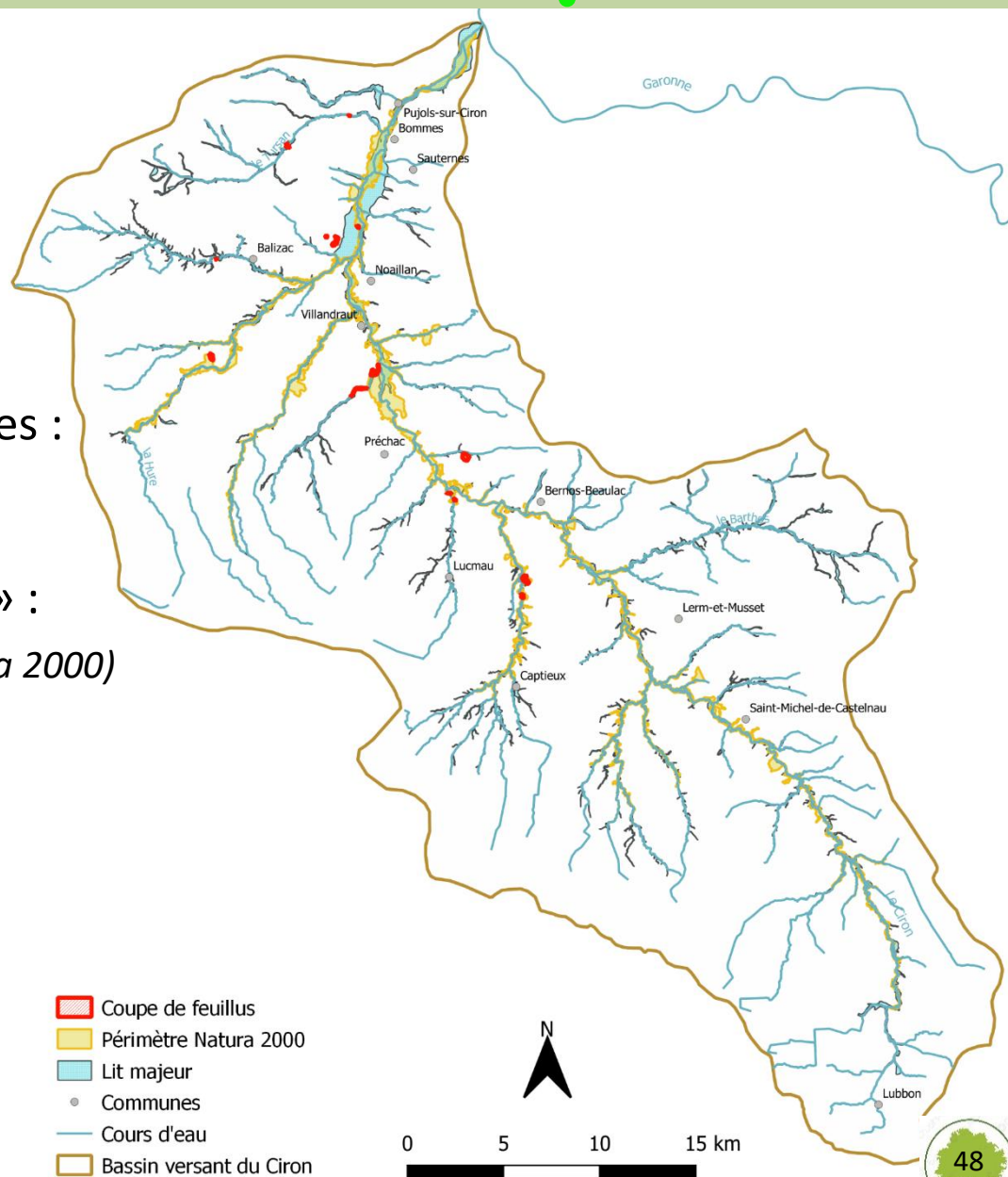
Préférences d'usage et d'entretien :
Espèces protégées :
Date :
Fait par :
Tél : 05 61 00 00 00 (SMA8VC) : Liste rouge des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (S.C. - Préoccupation majeure) - Observe dans le cadre des inventaires d'habitat (signature 2008 en 2020)

Syndicat de Gironne - 33 430 Bortom-Bortom - www.syndicatdegiro.com - contact@syndicatdegiro.com

- Bazadais : 28/02/2022
- Sud Gironde : 20/04/2022
- Convergence Garonne : 23/06/2022
- Coteaux et Landes de Gascogne + Landes d'Armagnac : 16/11/2022

Bilan 2022

- ➔ Nombre total de coupes recensées :
17 (dont 9 en site Natura 2000)
- ➔ Surface coupée en « coupe rase » :
33 ha (dont ~20 ha en site Natura 2000)
- ➔ Fiches réalisées : 5



Bilan HIC

9230 : Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

HIC	Surface totale inventoriée en 2006 (ha)	Surfaces actuellement disparues (ha)*	Pourcentage de perte
9230	217,38	56,1	25%
9190	81,44	9,58	12%
91E0*	114	5	4,37 %

*Analyse par photo-interprétation sous SIG

Bilan 2023:

- Envoi d'un **courrier** (20/01/2023) au **préfet de Gironde** afin de l'informer de cette **problématique des coupes de feuillus en site Natura 2000**. *Envoyé en copie au sous-préfet de Langon, au directeur de la DDTM et directeur régional NA de l'OFB.* -> **Pas de retour**



Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron

Proposition d'une motion relative à la préservation des boisements de feuillus en lit majeur

Le territoire de gestion du Syndicat du Ciron, situé à l'Est du massif des Landes de Gascogne, est un territoire forestier pour 86 % de sa superficie.

La forêt constitue un des piliers identitaires de ce territoire où vie sociale et économique locales sont étroitement dépendantes des activités sylvicoles. Cet espace forestier, bien que dominé par la culture en futaie régulière de Pin maritime, offre une diversité d'habitats naturels essentiels à de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial. Les élus du territoire, profondément attachés à ce patrimoine forestier, ont toujours veillé à préserver un équilibre entre développement économique et sauvegarde du massif.

Mais au fil du temps, la meilleure rentabilité économique de la sylviculture du Pin maritime et de nouveaux marchés conduisant certains propriétaires, exploitants forestiers et gestionnaires à négliger de plus en plus les lots de feuillus naturellement présents dans le massif au profit d'essence unique, le pin. C'est notamment le cas des forêts naturelles présentes dans le lit majeur¹ (qui représentent 5% du territoire) et qui jouent un rôle crucial pour le bon équilibre des rivières, dont le Syndicat du Ciron est gestionnaire.

Les boisements en lit majeur assurent un grand nombre de services écosystémiques : réservoirs et corridors pour la biodiversité, régulation des quantités d'eau (zone d'expansion de crue, soutien d'étiage), lutte contre l'érosion en favorisant le maintien des berges, amélioration de la qualité d'eau (filtration racinaire, ombrage assurant une fraîcheur favorable à la vie aquatique), frein contre la propagation des incendies.

Pour la plupart, ces boisements font partie du périmètre Natura 2000 « réseau hydrographique du Ciron », classé pour leur fort intérêt écologique et leur patrimonialité au niveau européen. Or ce zonage ne bénéficie d'aucun statut de protection ni de réglementation permettant de le conserver.

Ce phénomène de coupe en lit majeur a pris de l'ampleur suite au développement du bois-énergie industriel qui exploite les forêts de feuillus (chênes notamment) par le biais de coupes rases intégrales précédant souvent une replantation en résineux. Cela n'a plus rien à voir avec l'utilisation du bois-bûche traditionnellement produit et utilisé localement pour le chauffage individuel.

Ces coupes mécanisées non sélectives mêlant indistinctement toutes essences, tous diamètres, toutes classes d'âges et toutes qualités de bois servent principalement à alimenter des chaudières industrielles, chaudières à biomasse et chaudières à cogénération. La vocation de ce bois ne nécessite plus un calendrier de coupes respectueux des cycles biologiques et des saisons qu'induit une gestion forestière durable. Les standards de la gestion forestière durable sont peu contrôlés, régulièrement non appliqués et le plus souvent non sanctionnés en dépit des signalements.

¹ Lit majeur : le lit majeur désigne l'espace dans lequel le cours d'eau est susceptible de s'écouler, c'est donc la partie inondée en cas de crue. Il est situé de part et d'autre du cours d'eau et se repère visuellement par la variation topographique. Il abrite des boisements naturels faisant la transition entre les milieux terrestres et le milieu aquatique et jouant de multiples rôles : régulation de la température et dépollution de l'eau, protection des berges, et habitats pour de nombreuses espèces.



Mairie de Bernos Beaulac, 1 bis le Bourg Ouest, 33430 BERNOS BEULAC ☎ 05 56 25 67 44

à Monsieur Etienne GUYOT,
Préfet de la Gironde,
Préfet de la Nouvelle-Aquitaine
Préfecture de la Gironde
2 Esp Charles de Gaulle
33 000 Bordeaux

Objet : Coupe rase de feuillus dans le site Natura 2000 de la Vallée du Ciron

Le 20 janvier 2023

Monsieur le Préfet,

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron est la collectivité qui assure pour le compte de l'Etat, l'animation du site Natura 2000 « La Vallée du Ciron » depuis 2012.

Face aux enjeux de préservation de ce site qui présente notamment une ripisylve de feuillus à forte valeur environnementale et afin de mieux appréhender les pressions qui s'exercent sur cette entité, les élus du Syndicat ont souhaité depuis maintenant un an engager un travail de compilation des coupes rases de feuillus à l'intérieur du site. En effet, depuis plusieurs années nous constatons une accélération des coupes rases de feuillus en bord de cours d'eau et nous nous interrogeons sur l'ampleur de ce phénomène. En plus de jouer un rôle de refuge pour la biodiversité, nous avons pu constater, l'été dernier, l'intérêt de ces zones de feuillus pour diminuer l'intensité des feux voire les stopper.

Ce travail de recensement nous a déjà permis d'identifier dix coupes rases de feuillus en site Natura 2000 en moins d'un an. Un travail plus poussé a pour l'instant été réalisé sur deux coupes qui nous sont apparues tout particulièrement préjudiciables en termes de biodiversité pour le site Natura 2000. Elles sont détaillées dans les fiches jointes au courrier. Nous avons pris contact avec vos services afin d'échanger sur la conformité de ces coupes. Il s'avère que toutes deux sont illicites.

Le réseau Natura 2000, qui s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union Européenne, est un dispositif clé visant à enrayer l'érosion de la biodiversité par la préservation des espèces protégées et la conservation des milieux, tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

Face à ces constats, nous nous interrogeons sur les moyens mis à disposition pour enrayer cette perte d'habitats au sein de notre site Natura 2000 et aimerions connaître les suites qui seront données à ces coupes illicites.

Le Syndicat et moi-même restons à votre entière disposition pour apporter tous les éclairages supplémentaires dont vous auriez besoin. Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président
Olivier DOUENCE

- Proposition d'une motion pour la **préservation des feuillus en lit majeur et en site Natura 2000**

➡ **Validé par les élus du Syndicat le 20/02/2024**

- Appui technique à des entreprises d'exploitation forestière: 11/12/2023 - Coupe de pins prévue en site Natura 2000 (Lerm-et-Musset),
➡ **accompagnement de l'entreprise Gascoane Bois sur site avant la coupe**



05/04/2024



Coupe Villandraut-Préchac



Coupe Villandraut-Préchac



Coupe Hêtraie (Préchac)



- ❖ Continuer le recensement des coupes rases de feuillus, la rédaction et la diffusion des fiches
- ❖ Continuer d'accompagner les entreprises forestières, gestionnaires et propriétaires sur le terrain pour leur apporter un appui technique
- ❖ Communiquer sur la démarche (2024 à 2026):
 - Organisation d'une réunion avec le Sous-préfet, DDTM, CRPF, OFB, Région Nouvelle-Aquitaine et SYSSO
 - Courrier aux entreprises de travaux forestiers
 - Organisation de journées de formation aux entreprises forestières
 - Projet de rédaction d'un communiqué de presse



4. Perspectives triennales (2024-2026)



Perspectives triennales

Mission	Projet	Perspectives
Inventaire Habitat	Continuer les inventaires	2024-2025-2026
	Fin des inventaires et de cartographie	2026 ou +
Suivis de multiples espèces	Lamproies marines	2024-2025-2026
	Inventaires Chiroptères Gironde	AAP 2024-2025-2026
	Inventaires exuvies Odonates	2025 ou 2026
	Linaire effilée, Anémone rouge	2024-2025-2026
	Suivi de la survie des plantations de hêtres	2025 ou 2026
	Actualisation du Formulaire Standard de Données (FSD)	2026 ou +
Surveillance du site	Continuer le recensement des coupes rases	2024-2025-2026
	Continuer d'accompagner les propriétaires, gestionnaires et entreprises forestières	2024-2025-2026
	Communiquer sur la démarche	2024-2025-2026
Contractualisation	Mise en œuvre des contrats et dépôt des demandes de soldes pour les contrats de Bernos-Beaulac, Léogets et Preignac	2024
	Réflexion sur d'autres contrats forestiers ou ni-ni	2025
	Réflexion sur la mise en place de MAEC	2026 ou +
	Réflexion sur des futures Charte Natura 2000	2024
Appui technique	Continuer de donner un appui technique	2024-2025-2026
Animation	Continuer de réaliser des animations	2024-2025-2026
Communication	Lettre d'information, Page Facebook, Site internet	2024-2025-2026



5.

Présentation pour validation de la fiche « Extension du périmètre du site »

5/ Pour rappel

Pour rappel, les membres du COFIL ont en 2022 voté à l'unanimité la création d'une fiche « Extension du périmètre », inscrit dans le compte rendu



Réunion du Comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée du Ciron le 9 Mai 2022

Personnes présentes :

• Collège des collectivités territoriales et leurs groupements :

- Olivier DOUENCE, Président du COFIL Natura 2000, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron (SMABVC), et Maire de Pompéjac,
- Bernard DAUDET, élu à la commune d'Escaudoux,
- Michel MORTAGNE, Maire de la commune de Préchac,
- Bernard DESCAZEUX, élu à la commune de Préchac,
- Vincent SPAGNOLINI, élu à la commune d'Allons,
- Bernard DIANEY, élu à la commune de Preignac,
- Michel DARROUMAN, Maire de la commune de Pindères,
- Fabienne BARBOT, Maire de la commune de Giscos et Vice-présidente de la CDC du Bazadais,
- Christophe MENANT, élu à la commune de Saumégan,
- Sylvain BROGNIEZ, Chargé d'Animation Territoriale Milieux Aquatiques, Espaces Naturels et Biodiversité, Département de Gironde.

• Collège des administrations et des Établissements Publics de l'État :

- Luc ALBERT, Chargé de mission RNN et Natura 2000 (33 et 64), DREAL Nouvelle-Aquitaine,
- Sophie EYHERABIDE, Chargé de mission eau, nature et territoires, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Gironde,
- Christelle VETILLARD, DDTM des Landes,
- Julie FERIO, DDTM des Landes.

• Collège des organisations socio-professionnelles :

- Camille HUET, Chargée d'Études Biodiversité, Chambre d'Agriculture de Gironde,
- Claudine CAMEDESCASSE, Gironde tourisme.

• Collège des associations et des usagers :

- Philippe BARBEDIENNE, Président de la SEPANSO Gironde,
- Thierry BSREYZIAT, Fédération de Chasse des Landes,
- Marc GIZARD, Association Ciron Nature,

• Personnalités qualifiées :

- Estelle LAOUE, Chargée d'Étude Faune, Groupe de Recherches et d'Étude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE),

Néanmoins, le travail sur l'extension du périmètre ne pourra être débuté qu'à partir du moment où la cartographie des habitats sera finalisée sur le périmètre actuel du site. En effet, une révision de la cartographie des habitats, au sein du site Natura 2000, est en cours de réalisation et devrait être finalisée d'ici 2027.

5/Présentation de la fiche action

Extension du périmètre du site pour mieux prendre en compte les enjeux

Objectifs de la révision du périmètre sont :

*- **d'intégrer des zones à enjeux** (amont du Ciron, affluents, parcelles limitrophes au site actuel) **pour renforcer la cohérence dans la gestion et la conservation des habitats et espèces remarquables à l'échelle du bassin versant***

*- **d'ajuster le périmètre actuel aux limites cadastrales***

Pourquoi?

- Présence de **zones humides d'intérêt communautaire** sur les **affluents** du Ciron (Barthos, Arec, ...)
- Présence de **zone humides d'intérêt communautaire + population de Cistude d'Europe** (État de conservation évalué « défavorable mauvais » en 2018 pour la région biogéographique atlantique) à **l'amont du Ciron**
- **Améliorer la délimitation du périmètre** qui actuellement ne suit pas toujours les limites cadastrales, ne facilitant pas la mise en place de la contractualisation

5/Présentation de la fiche action

Extension du périmètre du site pour mieux prendre en compte les enjeux

PHASE 1 (~ 3ans)

1. Récupération et synthétisation des données existantes

- SMABVC
- Autres structures (FAUNA, CEN, GCA, OBV-NA, ...)

2. Réalisation d'inventaires de terrain (faune, flore, habitat)



Identifier les enjeux liés aux HIC et EIC retrouvés sur les secteurs ciblés pour l'extension

PHASE 2 (~3-4 ans)



Procédure d'extension des sites Natura 2000



Les étapes

Les éléments

L'objectif

I. Préparation à la modification

Délai d'environ 2 mois

Structure animatrice

- Note justificative
- Cartographie proposition de modification de périmètre (Couches SIG)

Validation en COPIL

II. Recueil des avis préalables

Délai d'environ 2 mois

DREAL

- Sollicitations
- UAR* PatriNat (MNH-N) + (CSRPN)
- Note justificative + Couches SIG
- Commandant de la Région Terre
- Formulaire + Carte

Recueil des avis des instances / organismes

III. Consultations locales

Délai d'environ 5 mois

DREAL / DDTM

- Dossier de consultation
- Lettre signée par le préfet
- Note justificative et note de contexte
- Cartes

Recueil des avis des communes et EPCI

Pour avis de la Région Nouvelle Aquitaine, des communes et EPCI territorialement concernés ainsi que des départements en cas de présence d'ENS
-> Ils ont 4 mois pour donner leur avis

IV. Transmission au ministère

2 remontées/an (avril et octobre)

DREAL

- Dossier de transmission
- Lettre de transmission signée par le préfet coordonnateur du site (Gironde)
- Une fiche de synthèse des consultations par département signée par le préfet de chaque département
- Exemple de dossier de consultation
- Cartes
- FSD actualisé
- Avis motivés recueillis

Transmission du dossier complet au niveau national

V. Finalisation

Envoi du dossier

Délai 19 mois minimum

DREAL

1. Envoi à la Commission Européenne (CE) :
-> maintien de l'arrêté ZSC en cours
2. Si la demande est validée par la CE
-> publication JOUE* et désignation en SIC
3. Arrêté Ministériel

Production d'un arrêté publié sur le JORF* et désignation en ZSC*

CONTACTS

DREAL: spn.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr / luc.albert@developpement-durable.gouv.fr
DDTM: ddtm-cellule-territoires-et-biodiversite@gironde.gouv.fr

5/Présentation de la fiche action

Décision du Comité de Pilotage:

-> Ajout de la fiche action :

« Extension du périmètre du site pour mieux prendre en compte les enjeux »
dans le DOCOB

Annexe au DOCOB du site FR7200693 « Vallée du Ciron » proposée à la validation du comité de pilotage Natura 2000 le 05/04/2024

Fiche Action	Extension du périmètre du site pour mieux prendre en compte les enjeux	Priorité 2 Hors contrat
--------------	--	----------------------------

Cette fiche action concerne une potentielle extension du site Natura 2000 sur les secteurs du bassin versant du Ciron au profit des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Objectifs de Développement Durable (ODD) et Objectifs Opérationnels (OO)	ODD6 Poursuivre les études sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et en assurer le suivi OO18 Proposer une extension du périmètre du site pour mieux prendre en compte les enjeux dans leur ensemble
Habitats et espèces concernés	Habitats d'Intérêt Communautaire : Tous Espèces d'Intérêt Communautaire : Tous
Site concerné	FR7200693 : Vallée du Ciron
Territoires concernés	Amont du Ciron (source), les affluents et les habitats d'intérêt communautaire aux abords du site actuel
Surface concernée	A déterminer à la suite des études
Objectifs qualitatifs	Maintenir et renforcer une cohérence à l'échelle du site Natura 2000 en y intégrant davantage d'HIC et d'habitats d'EIC dans l'objectif de développer un maillage écosystémique fonctionnel
Objectifs quantitatifs	Augmenter le périmètre du site à l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire susceptibles d'apporter une plus-value dans le fonctionnement écologique du site en ciblant également les habitats d'espèces d'intérêt communautaire
Acteurs concernés	DREAL, DDTM, Région NA, Membres du COPIL, Communes et EPCI, UAR Patrinat, CE, Départements concernés par le site et par l'extension
Type de financement	Action d'accompagnement - Animation DOCOB

Justification de l'action

Le DOCOB du site Natura 2000 de la Vallée du Ciron (FR7200693) a été élaboré en 2006, la délimitation du périmètre ne suit actuellement pas toujours les limites cadastrales, ce qui ne facilite pas la mise en place entre autres de la contractualisation.

Les objectifs de la révision de ce périmètre sont d'une part, d'intégrer des zones à enjeux en ciblant notamment certains secteurs :

- l'amont du Ciron,
- les affluents du Ciron (dont le Barthos, Taleyson, Arc, ruisseau du Sanon),
- les parcelles limitrophes au site actuel ;

et d'autre part, d'ajuster le périmètre actuel aux limites administratives.

Cadre général et cahier des charges techniques

La proposition de révision du périmètre du site vise à intégrer des zones à enjeux afin de renforcer la cohérence dans la gestion et la conservation des habitats et des espèces remarquables à l'échelle du bassin versant. D'autre part, elle permettrait d'augmenter les capacités d'atteinte des objectifs de conservation et de gestion décrits dans le DOCOB.

Une des étapes préalables au lancement de cette démarche est de réfléchir à la faisabilité de cette action. Pour cela, il est dans un premier temps nécessaire de récupérer l'ensemble des données existantes (faunes, flores, habitats) sur les zones ciblées pour l'extension. La récupération des premières données existantes en interne (Inventaires zones humides depuis 2014 sur le bassin versant du Ciron, réalisés par le SMABVC) ont mis en évidence la présence de milieux humides d'intérêt communautaire notamment sur le Barthos et l'Arc et également sur l'amont du Ciron où en complément des HIC humides inventoriés, une population de Cistude d'Europe (Espèce d'Intérêt Communautaire) y est connue. L'ensemble de ces résultats nous incite à engager une réflexion pour une extension du périmètre afin d'intégrer ces zones à enjeux.



Questions diverses ?



05/04/2024



Merci de votre attention !